

Révision de la liste électorale générale et des listes électorales complémentaires

DÉPÔT DES TABLEAUX DE RECTIFICATION

Le Maire de la commune de LE VAL
informe les Électeurs que les Tableaux rectificatifs des listes
électorales ont été déposés aujourd'hui 11/01/2018
au secrétariat de la Mairie, où ils pourront se présenter pour en
prendre connaissance.

Tout citoyen omis peut réclamer son inscription de même que
tout électeur de la commune peut requérir l'inscription d'un
citoyen omis ou la radiation d'un individu indûment inscrit, du
10 Janvier au 20 Janvier devant le juge du Tribunal d'Instance.

A LE VAL, le 11/01/2018

Le Maire,
Bernand SAULNIER

